Bibliothèque cantonale, Sion

Deuxième Année. N° 59 — Le numéro 5 centimes. — Samedi 1 Avril 1905

ABONNEMENTS:
Un an (Suisse) Fr. 3.50
Six mois » 2. —
Trois mois » 1.50
Etranger: Port en sus.

2.50 seulement
pour les Cercles, Hôtels, Cafés, Restaurants et Coiffeurs.

NOUVELLISTE VALAISAN

ANNONCES:
La ligne ou son espace
Valais . . . . . 10 Ct.
Suisse . . . . . 15 »
Etranger . . . 20 »

Rédaction, Administration
Bureau du journal, St-Maurice
Téléphone

Journal du Matin, paraissant à St-Maurice, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Les élections de St-Maurice

On sait dans quelles conditions les élections communales se sont faites à St-Maurice, le 11 décembre.

Ont été élus au premier tour de scrutin: MM. Mce de Werra, Mce Pellissier, Adrien de Stockalper, Jules Monnay, Jules Kuhn et Dr de Cocatrix, conservateurs-catholiques, et MM. J. Mottiez, Fçois Gross, Georges Barman, radicaux.

Puis, dans des tours successifs MM. H. de Bons et Arlettaz, chef de gare, radicaux.

Une plainte contre la régularité de ces élections fut adressée au Conseil d'Etat, qui, après enquête et contre enquête se vit dans l'obligation de casser l'élection des membres qui, au premier tour de scrutin, n'avaient pas recueilli plus de trois voix de majorité.

Ce fut le cas de MM. Dr de Cocatrix et Georges Barman.

Il va de soi que, deux conseillers du 1er tour de scrutin étant déclarés non élus, les autres tours de scrutin sont annulés par le fait même.

Et voilà, tout simplement, pourquoi nous allons voter demain.

Dans ces conditions, nous ne comprenons vraîment pas la colère des radicaux et, pour un peu, ils nous porteraient à croire que, sans des tours de prestidigitation, ils seraient restés sur le carreau.

Car, quoi de plus simple, de plus frappant que notre raisonnement: « Vous prétendez être élus. Le Conseil d'Etat appelé à se prononcer, affirme que vous ne l'êtes pas. Il ne reste qu'à recommencer la partie. »

Il est, d'ailleurs, inadmissible que se sachant ou se croyant élus, les radicaux ne se jettent pas avec enthousiasme sur l'occasion qu'on leur offre de démontrer qu'ils l'ont été en effet. Nous ajouterons que ce moyen est le plus sûr pour établir que le Conseil d'Etat, auquel ils doivent garder une forte rancune, s'est absolument trompé à leur endroit.

Ceci dit, nous ne devons pas nous dissimuler l'importance du scrutin de demain. Martigny, Monthey, tous les corps constitués du canton ont les yeux fixés sur nous. Selon que ce sera la liste radicale, la liste conservatrice-catholique qui sortira de l'urne, ce sera, en effet, l'apothéose ou l'effondrement des principes établis par nos pères.

Réfléchissons sérieusement.

Qu'est-ce que nos adversaires reprochent à la liste conservatrice-catholique qui comprend pour la reprise, les noms de MM. le Dr de Cocatrix, Auguste Richard, Jules Luisier et François Saillen.

Rien, sinon que ce sont-là des apôtres de la réaction.

Nous ne pouvons admettre que des citoyens se laissent prendre à une bourde aussi monumentale. Tout le monde sait parfaitement que si les honorables candidats dont nous parlons veulent la réaction, c'est uniquement contre ces principes de mort qui bouleversent la société française, et que des hommes, pour le moins inconscients, voudraient implanter, propager dans notre Valais catholique.

On nous dit: Mais, trois au moins des candidats radicaux sont catholiques pratiquants. »

C'est parfaitement exact. Seulement, il faut ajouter que la Révolution les mène plus qu'ils ne la mènent, et qu'ils sont les candidats d'un parti dont un grand nombre de membres ne cessent depuis des semaines de chanter l'*Internationale* et de crier: « A bas la calote! »

Voter pour ce parti, c'est donc bel et bien voter pour la démagogie, pour la pire anarchie qui règnerait en maîtresse à l'hôtel de ville.

Nos adversaires, d'ailleurs, ne peuvent pas se plaindre d'ostracisme. Ils ont MM. Mottiez et Gross qui restent élus et qui sauront parfaitement présenter les vues du parti radical dans les décisions municipales.

Avec l'élection entière de la liste-conservatrice-catholique, on ne pourrait trouver un Conseil mieux constitué. Les principes religieux, qui nous sont si chers, seront toujours en honneur dans notre vieille cité qui se fait une gloire de s'appeler St-Maurice.

Quant aux affaires matérielles, économiques, M. le Dr de Cocatrix continuera de leur apporter le fruit de ses études. M. Jules Luisier représentera parfaitement le commerce aux côtés de M. Pellissier, et MM. Auguste Richard et Fçois Saillen seront les défenseurs convaincus de l'agriculture.

Leur victoire, ce sera donc la victoire de la cause religieuse, de l'ordre, du travail, de la commune laborieuse.

Ce sera la victoire pour tous — non seulement au profit de quelques uns représentant l'élément arriviste et passager, qui n'a en vue que le trouble dans nos relations et la lutte contre le gouvernement du pays — mais ce sera encore et surtout la victoire de l'élément sédentaire et sain, du Valaisan attaché à son sol, à ses traditions, et désirant le progrès vrai, sûr et éprouvé.

Laissons en arrière les intérêts froissés les querelles personnelles, et en avant, serrés, sans panachage, pour l'amour du Drapeau!

CH. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Un géant fabuleux. — On signale à Paris la petite visite d'un homme de 2 mètres 80.

C'est un jeune Russe de vingt-trois ans, aux traits régulier, à la physionomie douce et sympathique. Il a bonne mine sous son vaste bonnet à poil et dans sa longue redingote de cosaque, où les cartouchières marquent la taille. Il porte avec sérénité l'honneur d'être géant et. avec un calme sans orgueil. il contemple la foule, qu'il domine de son vaste buste.

Il nous salua d'un geste gracieux et militaire de sa main — qui mesure trente centimètres de longueur.

Nous fîmes joujou, en petits nains qui s'amusent, avec ses bagues. Et, dans celle qui orne l'index de sa senestre, nous fîmes passer des pièces de deux sous, comme on ferait glisser des perles dans la bague d'une jolie femme.

Fedor Machnow — c'est ainsi que se nomme ce grand garçon — est originaire de Kharkow. A dix ans, il était plus long qu'un cent-garde; à douze ans il décrochait les lustres; à quatorze ans, il touchait les plafonds. Il jouit d un vigoureux appétit, et entonne chaque jour de cinq à huit livres de viande sans compter le pain, les légumes, les œufs et autres hors-d'œuvre...

Fedor Machnow est marié et père de deux enfants.

Le service militaire des femmes. — Le docteur Toulouse de France — ces bons docteurs ne doutent de rien — a découvert que l'inégalité des sexes devant les droits, a pour cause leur inégalité devant les charges — inégalité « au profit de la femme » et il réclame sans rire le... service militaire des femmes!

Le cœur et l'estomac. — Un curieux banquet a réuni ces jours-ci, à New-York, un club de jeunes Américains, d'esprit voyageur, et qui vient tous les ans passer les vacances d'été sous des tentes au Canada, et qui s'intitule, pour cette raison, " Society of Canadian campers „.

Le prince Henri de Prusse, frère de l'empereur d'Allemagne, lors de sa visite aux Etats-Unis pour le lancement du yacht impérial, fit la connaissance des membres de ce club, et comme Guillaume II veut ne laisser passer aucune occasion de conquérir les bonnes grâces des Américains, il a suggéré à son frère l'idée de contribuer, par l'envoi d'un plat original, au banquet annuel de ce club de jeunes voyageurs. Le prince Henri de Prusse a donc adressé aux jeunes clubmen un rhinocéros à deux cornes, pesant 1,000 kilos, et accompagné de ce souhait: « Bon appétit! »

Le rhinocéros a été rôti et transporté dans la salle du banquet, sur un fourgon, au milieu d'une sonnerie de trompettes reproduisant les premières notes de la « Wacht am Rhein ». Puis il a été dépecé et servi, avec garniture de cornes et de peau, aux convives. Quelques-uns de ceux-ci on trouvé la viande du rhinéros un peu coriace; d'autres ont été malades d'en avoir consommé, mais tous gardent une grande reconnaissance au prince allemand qui leur a fournit, grâce à ce plat peu banal, l'occasion de faire parler d'eux.

Leur estomac est malade, mais leur cœur est reconnaissant.

La vie d'un cheveu. — Il y a des parties de nous-mêmes dont nous pourrions aisément mesurer la longévité. Il s'agit des poils et des cheveux. Pendant de longues années nous conservons la tête garnie de cheveux; mais il ne faut pas croire que nous portons toujours les mêmes cheveux, racourcis par un bout et allongés par l'autre. La vie d'un cheveu est assez courte, s'il est permis de parler de la vie d'une chose morte. Un cheveux, chez l'adulte, dure de deux à six ans.

Dans sa jeunesse écrit M. de Varigny, il pousse très vite relativement: de 2 à 5 millimètres en dix jours. Mais dès qu'il atteint l'âge adulte, dès qu'il a deux ans, sa croissance se ralentit beaucoup. Et il meurt, c'est-à-dire qu'il se détache et tombe. D'autre,s il est vrai, peuvent en prendre place. Si le follicule pileux que le poil vient de quitter ne se met pas à fabriquer un autre poil, toutefois produit-il par bourgeonnement un autre follicule pileux qui, lui, produit un poil nouveau. Du moins, c'est ce qui a lieu « tant que le sujet est en de bonnes conditions physiologiques », dit M. L. Jacquet, un excellent dermatologiste. Autrement, le follicule pileux ne produit ni poil ni nouveau follicule, et voilà comment on devient chauve.

Simple réflexion. — L'indulgence est le saut de la supériorité en tous genres.

Curiosité. — En 90 ans le nombre des gens parlant espagnol est monté de 26 millons à 43 millons,

Pensée. — Il faut toujours réserver dans son cerveau un petit coin pour les idées des autres.

Mot de la fin. — Entre neveux.
— Qu'a dit ton oncle, quand tu lui as demandé de l'argent?
— Il a fait un bond!
— Un bon de combien?

Grains de bon sens

Une prophétie et une leçon

Montalembert disait à ses contemporains:

« Si, chaque fois qu'il s'élève parmi vous des voix intéressées et intrépides pour flétrir la tyrannie, vous criez au danger et à l'imprudence, alors, vous pouvez y compter, cette tyrannie durera et se fortifiera en durant; comptez-y aussi, vous serez puni de votre lâcheté et de votre mollesse dans votre postérité. Le germe infect qui vous effraie se transmettra et se propagera de génération en génération, et les enfants de vos enfants seront exploités, comme l'ont été leurs pères, par des rhéteurs, des sophistes et des hypocrites. Dormez maintenant, si vous le pouvez, îlotes volontaires, en présence d'un tel avenir, mais cessez de vous plaindre, en dormant, du mal dont le remède prompt et facile est entre vos mains, et subissez en silence le sort que vous avez voulu et que vous avez mérité. »

Les « Etudes » des Pères Jésuites, qui citent cette véhémente parole, remarquent:

« Montalembert, hélas! était prophète. Sous prétexte d'empêcher des maux futurs, d'écarter une aggravation immédiate, les catholiques ont courbé le dos et reçu les coups avec une impatience qui a étonné et enhardi leurs ennemis. La soumission n'a rien empêché, l'événement le prouve; a-t-elle retardé la crise? Nous ne savons. Mais de recul en recul, les catholiques sont arrivés au bord de l'abime, et là, s'ils ne veulent pas périr, il leur faut livrer une bataille suprême, bien moins forts que si, dès le premier jour, ils avaient lutté énergiquement. »

C'est surtout pour la sauvegarde religieuse qu'il faut savoir lutter, souffrir, au besoin, mourir. Mais il peut se présenter, comme on l'a vu dans le cours de l'histoire, des situations qui obligent de combattre à la fois pour la liberté et la justice. Les usurpations de l'autoritarisme se traduisent parfois en des lois oppressives, qui entravent la liberté légitime du sujet le, dépouillent injustement de sa propriété et même violentent sa conscience. Telles, souvent, les lois sur l'école et l'éducation, les lois fiscales, certaines lois compressives inspirées par le socialisme d'Etat, etc.

Que faire alors?

« D'abord, répondent les « Etudes », soyons convaincus nous-mêmes et efforçons-nous de convaincre les autres qu'une loi injuste n'oblige pas en conscience; et que, si c'est possible, on a le droit légitime de s'y soustraire, et que souvent cela peut devenir un devoir.

Ensuite, il faut protester publiquement, énergiquement, sans jamais se décourager; ne pas laisser l'opinion publique s'endormir, mais la maintenir toujours en haleine. Ne permettons jamais à l'injustice de se prévaloir de la prescription du temps et du silence. Combien de lois injustes subies par les catholiques français sans protestations assez énergiques, ni surtout assez constantes, sont maintenant regardées comme des lois justes, même par des hommes honnêtes!

Rappelons-nous O'Connel et les Irlandais. Si après une première, une deuxième et même nne troisième protestation, si éloquentes eussent-elles été, le grand agitateur s'était tu, l'Irlande, aujourd'hui encore, ne serait pas délivrée.

Lutter et, s'il le faut, souffrir pour la vérité et la justice, c'est le devoir de chacun. Des hommes libres ne doivent pas, sans protester énergiquement, sans combattre de toutes leurs forces, se laisser arracher la liberté à laquelle ils ont droit. »

LES ÉVÉNEMENTS
La guerre

La situation des armées

La seule indication précise que l'on ait aujourd'hui relativement aux points de contact des deux armées se trouve dans une dépêche de St-Pétersbourg annonçant que les Russes ont évacué Chaoumiadza sous la pression des Japonais — on ne dit pas à quelle date.

Chaoumiadza ou Chuanmiantsé est à mi-chemin de Kaïyuen et de Gundjulin. L'étape suivante de l'arrière-garde serait Sipinkaï.

On explique, de St-Pétersbourg, que l'armée a abandonné et brûlé, pendant sa retraite, pour quatre millions de roubles d'approvisionnements. Le général Kouropatkine avait ordonné l'expédition des bagages vers le nord quatre jours avant l'évacuation de Moukden. L'inexécution de cet ordre fut la principale cause du désarroi de l'armée, sous la canonnade que les Japonais ont dirigée contre les bagages.

Les pertes

On mande de Tokio :

Vingt mille Russes faits prisonniers à Moukden sont déjà arrivés au Japon.

Des estimations complémentaires portent le total des pertes japonaises à 57 mille hommes.

Les drapeaux pris aux Russes ont été présentés à l'empereur.

Le général Mayeda, blessé à Moukden a succombé.

L'emprunt japonais

Le nouvel emprunt japonais a été couvert plus de dix fois. Les souscriptions ont dépassé de beaucoup les offres.

La paix

On télégraphie de Paris à la *Gazette de Francfort* que, d'après des déclarations dignes d'attention, faites dans les cercles russes, l'idée gagne du terrain que la guerre russo-japonaise pourrait se terminer, comme il y a cinquante ans, par un congrès de Paris. D'autres puissances que la Russie seraient intéressées dans les conditions de paix à attendre du Japon.

Il est encore impossible de dire d'où est parti ce mouvement.

Le mouvement russe
Anarchie complète au Caucase

La situation dans le Caucase est très critique. Le mouvement insurrectionnel augmente d'intensité, notamment en Géorgie, où la révolte est générale ; la population a répudié l'autorité russe et proclamé un gouvernement populaire provisoire. Aucune répression n'est possible vu le refus des troupes locale de marcher contre les insurgés. La vie normale et les affaires sont complètement interrompues à Batoum, Erivan et Kars. Une grande partie de la population a pris la fuite.

Nouvelles Etrangères

Les affaires de Macédoine. — Contrairement aux nouvelles optimistes qui ont été publiées concernant la situation en Macédoine, des dépêches de Salonique annoncent que les membres du comité bulgare ont tué à Monastir deux jeunes Grecs. Les assassins ont été arrêtés.

Une bande bulgare d'une quarantaine d'individus a incendié et pillé, dans le voisinage de Kastoria, le monastère grec de Tsiri-Lovo.

Une autre bande bulgare a assassiné le maître d'école grec du village de Sebonia. Les autorités ont constaté que le cadavre portait 90 blessures.

Une autre bande, conduite par le fameux chef Dimko, a massacré le prêtre grec du village de Syrpsi et deux de ses parents.

La bande a ensuite incendié la maison du prêtre.

Des Bulgares ont encore attaqué le maître d'école grec du village de Pylorikion. Ils ont tué sa femme et maltraité ses enfants.

Le même jour, des Bulgares ont massacré devant la métropole de Stroumitza un notable négociant, M. Courtis, sujet hellène.

Une autre bande bulgare a capturé près d'Ussioni, dans le village de Koupa, la famille du primat grec Prossios.

Les troupes envoyées à la poursuite de cette bande n'ont pu ramener que la nièce du primat qui avait été violée.

Une centaine de Bulgares, commandés par le capitaine de l'armée bulgare Stoyanof, ont été signalés dans le district de Petritsi, se dirigeant vers Sandjak et Salonique.

Une autre bande encore, sous le commandement du chef bulgare Dido, a capturé, dans le district de Demir-Hisar, quatre villageois. L'un de ces derniers a été massacré, les autres horriblement mutilés.

Tous ces faits, qui se sont produits dans l'espace de quelques jours, démontrent combien précaire est la situation de l'élément grec en Macédoine et justifient amplement la décision prise par les Grecs de prendre des mesures pour se défendre contre les attaques des bandes, puisque les assurances données par la Bulgarie d'empêcher les incursions des bandes sont démenties par une recrudescence des méfaits de ces bandes qui continuent à pénétrer journellement en Macédoine.

Un ignoble tortionnaire. — On mande de Berlin :

La police vient d'arrêter à Rixdorf (grand faubourg berlinois) un ouvrier maçon, nommé Kranse, inculpé d'avoir tué sa femme à coups de bâton.

Les époux Kranse, un ménage sans enfants, vivaient depuis longtemps en mauvaise intelligence. Le mari était un ouvrier très laborieux et nullement alcoolique, mais d'un caractère emporté et brutal. Aussi le bruit des querelles se faisait-il souvent entendre.

Il y a environ quatre semaines, une nouvelle scène se produisit. Kranse saisit un balai, le brisa sur le dos de sa femme et, emporté par son naturel, continua à frapper avec le manche jusqu'à ce que la malheureuse tombât sur le plancher. Elle était couverte de sang. Tandis que le mari s'en allait à son travail, la femme réussit à atteindre le lit.

Elle resta ainsi pendant quatre semaines, sans soins, battue par son mari quand elle se plaignait. Enfin, mardi dernier, Kranse écrivit aux sœurs de sa femme pour les aviser qu'elles devaient se hâter d'accourir si elles voulaient encore la retrouver vivante.

Le même soir, la femme Kranse était transportée à l'hôpital. Son corps ne formait plus qu'une plaie et elle mourut peu après son admission.

Kranse a été arrêté sous la prévention de brutalités inqualifiables ayant eu pour conséquences la mort de sa femme.

Dans le logement, on a retrouvé le manche à balai souillé de sang. L'accusé est âgé de 43 ans, sa victime en comptait 42.

Un parricide de 9 ans. — Un enfant de neuf ans, Mohamed Hadji Hallal, fils du gardien des carrières de Djebel-Djelloul, près du village de Sidi-Fallalah, en Tunisie, a tué son père dans les circonstances suivantes :

La victime habitait une maisonnette en pierres, en compagnie de sa fille, Chedlia, et de ses deux fils, Mohamed et Gharbi.

L'autre jour, dans la journée, le gardien avait envoyé son fils Mohamed garder des chèvres, mais l'enfant abandonna le troupeau qui lui avait été confié, et ragagna la maisonnette où son père ne tarda pas à le trouver couché. Hadji Hallal administra une sévère correction à son fils, qui jura de se venger.

La nuit venue, tandis que tous dormaient dans la maison, Mohamed se leva sans faire de bruit, s'empara d'un pistolet à deux coups fait avec son fusil de chasse, dont les canons avaient été rognés, et s'approchant de son père endormi, il fit feu par deux fois sur le malheureux, qui fut tué sur le coup.

Le meurtrier a été arrêté dans les rues de Tunis, où il se promenait. Il n'a manifesté aucun regret de l'acte abominable qu'il a commis.

— Ça vaut mieux ainsi... il me battait trop !

Mohamed a été écroué à la disposition de la justice indigène.

Déraillement en France. — La machine du train de voyageurs allant à Limours sur la ligne de Sceaux a déraillé dans la matinée du 30. Plusieurs wagons ont pris feu.

Un train venant en sens inverse a pu être arrêté à temps grâce à la présence d'esprit du mécanicien.

Il y a eu trois personnes tuées et six blessées.

Nouvelles Suisses

Conseil national. — Le Conseil national discute les articles du projet de Banque nationale.

L'article 3, qui traite du siège de la Banque, donne lieu à une longue discussion. La majorité de la commission propose de renvoyer la désignation du siège de la Banque à une loi spéciale, tandis que le Conseil fédéral la réserve à un arrêté qui ne serait pas soumis au referendum. La minorité propose l'adhésion au Conseil des Etats, qui veut fixer le siège de la Banque dans la loi même.

Au cours de la discussion, M. Forrer, conseiller fédéral, déclare que la Suisse orientale lui paraît d'humeur à rejeter une loi qui omettrait de désigner un siège. La déclaration de M. Forrer soulève les protestations de plusieurs députés. M. Heller, notamment, déclare que le Conseil fédéral devrait être au-dessus des partis et représenter les intérêts nationaux.

En votation définitive, la proposition de la majorité de la commission l'emporte sur celle de la minorité par 78 voix contre 62.

Retraite politique. — Après M. Manzoni, qui n'a pas trouvé l'argent des Religieux trop clérical puisqu'il a vendu sa campagne à des Salésiens, voici qu'on annonce, de Bellinzone, la retraite de M. Rinaldo Simen.

L'ancien chef du gouvernement radical tessinois, vient en effet de renoncer à son mandat de député au nouveau Grand Conseil. M. Simen se retire momentanément de la politique cantonale. Il ne conserve que ses fonctions de député aux Etats.

Coup de dents. — Lundi dernier, dans un café de Berne, le tenancier caressait le chien d'un attaché d'ambassade, tout en s'entretenant avec son maître. Tout à coup, l'animal lui sauta au visage et d'un coup de dents lui emporta la lèvre supérieure.

Places au concours. — Direction générale des C. F. F. ; secrétaire du département de l'exploitation, traitement 3500 à 5000 fr. Chef de bureau auprès du chef principal de l'exploitation, 2700 à 4800 fr. Electricien de IIe classe auprès de l'inspecteur principal des télégraphes, 3500 à 5000 fr. Aide technique de IIe classe auprès de l'inspecteur principal des télégraphes, 2400 à 3600 fr. S'inscrire jusqu'au 15 avril.

Ilnicky. — Ilnicky, l'auteur de l'agression commise sur le ministre de Russie, a été conduit à l'asile d'aliénés de Munsingen. Les geôliers de la prison où il était détenu sont très heureux de ce transfert, Ilnicky étant très affecté de son long emprisonnement et ayant brisé la fenêtre de sa cellule. Il a donné en outre des signes manifestes d'agitation.

Lorsqu'on apprit à Ilnicky l'arrêt de la chambre d'accusation du Tribunal fédéral le déclarant irresponsable, il a reconnu qu'il valait beaucoup mieux qu'il fut transporté dans un asile d'aliénés.

Suivant les pourparlers qui ont été engagés entre le chef du Département fédéral de justice et police et le ministre de Turquie près la Confédération, Munir Pacha, on considère comme probable que la remise d'Ilnicky aux autorités automanes ne souffrira aucune difficulté.

Accident de frontière. — Il s'est produit à la frontière italienne un incident sur lequel on n'a pas encore de données bien précises.

Deux Tessinoises, qui venaient de passer la frontière, ont été arrêtées par un douanier. Comme elles affirmaient qu'elles ne passaient aucun objet de contrebande, le douanier les menaça de son revolver et les jeta à terre. Une des femmes essaya de se débarrasser d'un paquet de sucre. Le douanier les arrêta alors toutes deux et les conduisit à la caserne de Réa. En route, l'une d'elle, qui était enceinte, âgée de 33 ans, s'affaissa subitement et l'on ne releva qu'un cadavre. Le douanier a été arrêté.

France et Suisse. — Depuis longtemps des efforts sont faits en France pour augmenter les droits d'entrée sur les soieries. Vu les dispositions du projet de loi Morel, une nombreuse délégation de membres du Conseil national et du Conseil des Etats a demandé au chef du département fédéral de l'agriculture et du commerce quelles mesures comptait prendre éventuellement le Conseil fédéral.

M. Deucher a répondu que les dispositions suivantes avaient été prises à l'unanimité.

Si, contre toute attente, la proposition Morel, adoptée par la commission des douanes de la Chambre française, devait acquérir force de loi, ou si l'on venait à relever les droits français sur les articles de soie pure, tels qu'ils résultent de l'arrangement commercial du 25 juin 1895, le Conseil fédéral ordonnerait sans tarder les mesures de rétorsion qui lui paraîtraient indiquées.

Aigle menacé. — Les journaux publiaient ces jours derniers le fait que voici :

« Un éboulement s'est produit sur la rive droite de la Grande-Eau, en-dessous de Leysin, obstruant le lit de la rivière. Un lac de 800 mètres de long s'est formé. On redoute, en cas de rupture du barrage constitué par l'éboulement, l'inondation de la partie inférieure de la vallée, ainsi que de la ville d'Aigle. Les pompiers sont sur les lieux. Des mesures de surveillance et de protection ont été prises. Les autorités cantonales ont été avisées. Les eaux de la Grande-Eau sont heureusement très basses en ce moment. »

Le voyer du district et le forestier d'arrondissement se sont rendus sur le lieu de l'éboulement. Il résulte de leur inspection que le danger est moins grand qu'on le croyait tout d'abord. La rivière s'est frayée elle-même un lit à travers l'éboulis ; rongé par les eaux, celui-ci se désagrège petit à petit.

Néanmoins, une équipe a été expédiée sur place pour exécuter quelques travaux qui compléteront encore l'œuvre de la rivière.

Nouvelles Locales

Echos des Elections de demain

AVIS

Les électeurs conservateurs de la commune de St-Maurice sont instamment priés d'assister tous à la réunion générale qui aura lieu samedi soir à 8 heures, à l'hôtel de la Dent du Midi.

Ordre du jour : Elections municipales. Cette convocation tient lieu d'invitation personnelle.

Les impôts et l'abbaye de St-Maurice. — Tout est ridicule, absurde, faux, dans la correspondance adressée de St-Maurice à la *Revue* et dont nous avons déjà parlé jeudi. On se plaint de ce que

des employés de chemin de fer habitant Bex doivent payer l'impôt à St-Maurice. Si M. le correspondant n'était pas aussi ignorant des lois qu'une carpe, il saurait qu'il est d'une jurisprudence constante que le citoyen paye l'impôt de son salaire où il gagne ce dernier.

Veut-on un exemple ?

Le quartier-maître des fortifications habite St-Maurice et il paye son impôt communal à Lavey parce que c'est à Lavey qu'il gagne sa vie. C'est clair et irréfutable.

Mais ce qu'on cherche, c'est à aiguiser les appétits, et voilà pourquoi le correspondant de la *Revue*, qui nous paraît avoir l'apéritif batailleur, fait intervenir l'Abbaye à laquelle il prête une fortune qui oscille entre 8 et 10 millons.

Le mensonge est d'importance et tout à fait électoral.

Ce n'est un secret pour personne que la fortune de l'abbaye n'arrive pas à 500 mille francs — chiffre qui est facilement vérifiable — ce qui fait à peu près un franc par jour d'intérêt pour chaque religieux.

Voilà la vérité.

Est-ce que M. le Correspondant se contenterait de cela pour vivre ? C'est à peine si ce franc suffirait pour la pommade et le cirage.

Voilà cependant sur quelle plateforme on se place pour conduire une bataille électorale.

Le peuple dira demain ce qu'il pense de cette campagne sortie d'un cerveau de fourmi.

Manœuvres de la dernière heure. — (*Corr.*) — Voudriez-vous mettre en garde les électeurs contre les manœuvres de toutes sortes qui pourraient se produire samedi soir ou dimanche matin. Que les citoyens ne se laissent prendre ni aux bruits qu'on pourrait colporter, ni aux affiches qu'on pourrait apposer, ni à des listes douteuses. Le programme conservateur-catholique est connu, les quatre candidats en jeu sont connus, il n'y a qu'à marcher droit au scrutin.

Le Secours Mutuel et les élections. — On nous écrit : Demain donc ont lieu les élections. Verrons-nous le spectacle du 5 mars et les brassards du *Secours Mutuel* servir à des manifestations politiques ? Je crois être l'interprète de tous les membres de la Société pour protester contre ce que j'appellerai une grave incorrection. Le *Secours Mutuel* est au-dessus et en dehors de tous les partis politiques. Laissons-le sagement où il est ; ne le détournons pas de son but humanitaire. C'est le vœu d'un vieux sociétaire.

St-Maurice. — *Condamnation.* — Jeudi ont eu lieu à St-Maurice, les débats au sujet de l'assassinat du nommé Poranzo, piémontais, tué au pont du Trient à Vernayaz, le 11 août 1904, à la suite d'une rixe entre Piémontais et Siciliens. Le ministère public était représenté par M. de Werra, la défense par les avocats Panchod, d'Allèves et de Courten. Les sept prévenus, tous Siciliens, ont été condamnés à des peines variant entre deux et quatre ans de réclusion.

Poisson-chat dans le Léman. — Nous lisons dans la *Tribune de Genève :*

J'entends depuis quelque temps mes collègues, vieux pêcheurs comme moi, parler avec enthousiasme d'une nouvelle espèce de poisson qui, paraît-il, va être introduite dans nos eaux. J'ai nommé le fameux poisson-chat, ou catfilsch américain, dont les éloges ne sont plus à faire.

Pourriez-vous, Monsieur le rédacteur, me dire où on peut se procurer le célèbre poisson ? Je serais très désireux de l'étudier de près.

Un vieux pêcheur grinchu.

Nous renvoyons notre correspondant à la chronique de M. de Parville, qui indique M. le Dr Oltramare comme l'un des popularisateurs de ce poisson, qui n'a rien du poisson d'avril malgré l'approche de la date fatidique.

Livres scolaires. — (*Corr.*) — Un de vos correspondants parlait dernièrement de la grammaire Larive et Fleury et du livre de lecture Guyau, desquels le saint nom de Dieu a été expulsé. Nous devons leur *barrer* l'entrée de notre cher canton.

Ce qu'il nous faut, c'est un *Livre de lecture valaisan*, essentiellement valaisan. Du reste, l'idée n'est pas d'aujourd'hui, les instituteurs le rêvent depuis longtemps. Malheureusement jusqu'à présent tout n'a été que chimère. L'*Ami de l'Enfance* seul a subi quelques transformations saluées avec joie par le personnel enseignant.

L'état moral dans lequel se trouve le Guyau introduit dans bien des écoles, hâtera, espérons-le, la naissance de celui qui est appelé à être l'ami de l'école, de la religion et du Valais tout entier.

J. Noisy.

Les obsèques de M. le Chanoine Jean Blanc. — Jeudi à 10 heures ont eu lieu à St-Maurice les obsèques de M. le Chanoine Jean Blanc. Mgr. Paccolat officiat et S. G. Mgr le Prévôt du St-Bernard assistait en camail au chœur. Un grand nombre de prêtres, en dehors de ses confrères, étaient accourus pour témoigner de leur sympathie, et envers le jeune défunt et envers l'Abbaye, sa maison. — R. I. P.

Arts et métiers — La Société Industrielle et des arts et des Métiers de Sion, dans sa dernière assemblée générale a décidé de prendre l'initiative de la fondation d'une *Union cantonale valaisanne des Arts et Métiers.*

A cet effet elle prie toutes les Sociétés ayant le même but d'envoyer des délégués à une réunion générale qui aura lieu le dimanche 16 avril à 3 1/2 h. après-midi dans son local, grande salle (1er étage) du Café Industriel, rue de Conthey à Sion,

Toutes les personnes s'intéressant à ce sujet ou désirant former une section sont invitées à y assister.

(*Communiqué*)

---

29 **FEUILLETON**

SACRIFIÉS

Ses anciennes résolutions avaient fondu sous l'ardente tendresse qui le pénétrait chaque jour plus profondément. S'il était toujours muet sur ses sentiments, il n'était plus impénétrable, ses regards trahissaient ce que ses paroles ne disaient pas encore, mais le moment venait où l'aveu ne pourrait plus se contraindre. Depuis qu'elle se devinait aimée, Mireille pouvait attendre. Elle n'eut rien fait pour hâter le triomphe de ses espérances : ne lui suffisait-il pas de cheminer dans son rêve radieux puisqu'à sa fantaisie elle en pouvait faire une non moins radieuse réalité ? Pourtant un nuage avait plané sur cette félicité. L'été prenait fin et, avec la saison froide qui commençait tôt dans la montagne, autant qu'avec le choléra dont on signalait le déclin, l'heure des adieux se faisait inévitablement proche.

Au-delà l'avenir se voilait. Pouvait-elle mesurer la durée de la séparation qui se préparait et la série d'épreuves destinées à en augmenter l'amertume.

Aussi avec quelle joie elle saluait ce changement de garnison qui aplanissait en apparence bien des difficultés !

Le lendemain le hasard voulut que la procesion croisât le détachement de chasseurs du capitaine de Vair, sa marche vers Thorame-Basse, sa première étappe.

Un reposoir, dressé à l'entrée du village, barrait à moitié la route. Dans l'enroulement de leurs longues files, les congréganistes vêtues de blanc, les pénitents à la noire cagoule, la troupe rouge des enfants de chœur, l'enserraient presque entièrement et, au dessus de son dôme à nappe retombante de volubilis pâles, flottaient les bannnières bleues brodées d'or, au chiffre de Marie.

Dans un nuage d'encens et sous une pluie de fleurs, le dais de velours s'avançait. Vivement ployés en colonne de pelotons, les chasseurs avaient fait halte, baionnettes au clair, clairons sonnant aux champs. Et lorsque le prêtre éleva l'ostensoir d'or au-dessus de la foule courbée des fidèles, il l'inclina avec émotion vers ce détachement de soldats français, genoux en terre, à qui Dieu avait voulu ménager, au moment de quitter le pays' l'adieu touchant de cette bénédiction.

. . . . . .

Lui et elle se virent cette dernière fois dans les Alpes, leurs regards se rencontrèrent pleins d'une ardente promesse de revoir, et les chasseurs continuèrent leur étape, tandis que la procession reformée serpentait encore au village avant de s'engouffrer dans l'église.

(A suivre)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La guerre

Les négociations de paix

Londres, 31 mars. — On mande de St-Pétersbourg au *Times* :

« On confirme aujourd'hui, de source diplomatique, que la Russie et le Japon ont choisi le président Roosevelt comme médiateur. Les négociations sont déjà entamées. On s'attend à une prochaine suspension des hostilités.

« Dans les milieux diplomatiques, on loue beaucoup l'habileté dont a fait preuve le comte Lamsdorff, en faisant aux ouvertures de négociations pour la paix une réponse négative.

» En ce qui concerne les conditions, on dit que si le Japon insiste pour obtenir une indemnité, la Russie pourra lui offrir de lui rétrocéder la partie méridionale de Sakhaline.

» On approuve le choix du président Roosevelt comme médiateur. On croit qu'il n'aurait pas accepté cette mission difficile si le Japon avait l'intention de présenter des demandes exorbitantes ».

Ce qu'a coûté l'expérience

St-Pétersbourg, 31 mars. — *Matin.* — Il résulte des statistiques établies sur des documents officiels que les quatorze mois de guerre ont coûté à la Russie en tués blessés, malades ou prisonniers 435,000 hommes, ce qui fait que le général Liniévitch doit disposer à peine en ce moment de 300,000 hommes.

En argent, la guerre a déjà coûté à la Russie 5 milliards 200 millions de francs.

La flotte russe se dirige sur le Japon

Londres ,31 mars. — Le correspondant du *Daily-Mail*, à Aden annonce que 16 navires charbonniers sont frêtés à Djibouti avec des ordres cachetés pour Batavia et Diego Garcia.

Le correspondant du même journal à Port-Louis dit que des charbonniers pour la flotte de la Baltique sont partis pour Aongkong via Batavia.

Récompense à Alexeief

St-Pétersbourg, 31 mars. — On annonce qu'Alexeief sera nommé gouverneur général de Moscou mais sans commandement de troupe.

Attentat sur un agent

St-Pétersbourg, 31 mars. — Hier jeudi, à l'angle de la ruelle des Postes et de la rue Moskaia, un individu porteur d'un costume de commissionnaire a tiré un coup de revolver sur un agent de la police secrète.

En route pour Tanger

Lisbonne 31 mars. — L'empereur Guillaume a quitté Lisbonne hier soir, faisant route sur Tanger.

L'empereur de la paix ne veut pas la paix

St-Pétersbourg, 31 mars. — Le comte Lamsdorff a remis au commencement de la semaine à l'empereur un rapport concluant qu'en présence des difficultés probables en Macédoine au printemps, il serait utile de terminer la guerre avec le Japon. Ce rapport aurait, paraît-il, vivement déplu à l'empereur, qui ne peut pas se faire à l'idée que la paix est nécessaire.

Bibliographie

Les Miraculés de l'Evangile, par le chanoine Trouillat, in-8° écu de pp. XX-404. Prix franco : 3 fr. 50. Lyon Paris, Librairie Emmanuel Vitte, Lyon.

C'est par ses miracles que Jésus Christ prouvait la divinité de sa mission ; et l'Eglise n'a jamais cessé d'en appeler, elle aussi, aux miracles de son Fondateur. Les miracles de Jésus-Christ ont toujours été un des thèmes favoris de la prédication chrétienne. On trouve là-dessus l'essentiel dans les bonnes Vies de Jésus-Christ ; mais nombre de nos confrères, qui trouvent cet essentiel un peu sec et se mettent en quête de développement, seront reconnaissants, et très profondément, à M. Trouillat qui, dans son solide et pieux travail, les fait bénéficier de tout ce qu'une longue étude de l'Ecriture Sainte, éclairée des découvertes modernes et surtout pénétrée de piété, lui a appris sur les miraculés de l'Evangile, parmi lesquels il range quelques convertis dont le retour a bien, en effet, quelque chose de miraculeux, la Samaritaine, par exemple, et le Bon Larron.

Excellent ouvrage pour nos confrères du ministère paroissial.

L'abbé C.

A toutes les personnes *faibles, délicates et anémiques* nous conseilons la cure du véritable

Cognac ferrugineux Golliez

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de frs. 2.50 et 5.

Toutes les personnes qui ne **supportent pas l'huile de foie de morue** devraient faire une cure avec le véritable

Sirop au brou de noix ferrugineux Golliez

Apprécié depuis 30 ans et prescrit par de nombreux médecins. En vente dans toutes les pharmacies en flacons de frs. 3, et 5.50, ce dernier suffisant pour cure d'un mois.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

Thés de Ceylan
Thés de Chine
Maison E. Steinmann
Thés en gros
Genève
Demandez ce thé à votre épicier

J'achète
N'importe quels **soldes, Fonds magasins** au plus haut prix du jour.
Offres à Maurice MOOS
Vert-Site 1 **LAUSANNE**

Mme HENCHOZ
Sage femme de 1re Classe
Les Tonnelles Nro 1. Route d'Echallens
LAUSANNE
Reçois *pensionnaires* à toutes époques
Soins des *maladies* des *Dames.*
Consultations tous les jours.
PRIX MODÉRÉS

Vin blanc — Vin rouge

de raisins secs Ia à **Fr. 20.** les 100 lit.

(garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs) à **Fr. 27** les 100 lit.

pris en gare de Morat contre remboursement. — Analysé par les chimistes. — Fûts à disposition. — Echantillons gratis et franco.

Oscar ROGGEN, Morat

Fabrique d'Appareils de chauffage

A. Poncet Fils Ainé

8, Rue du Prieuré Genève 8, Rue du Prieuré

Service d'eau dans les étages

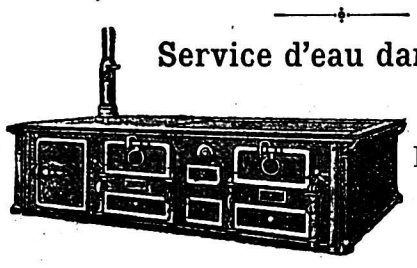

ÉTUDES ET DEVIS SUR DEMANDE

Spécialité de Fourneaux de cuisine pour Ménages, Restaurants et Hôtels.

LACTINA SUISSE

Lait artificiel pour veaux

Vendu sous le contrôle du laboratoire fédéral

Aliment complet **REMPLAÇANT AVEC UNE ÉNORME ÉCONOMIE LE LAIT NATUREL** pour l'élevage des veaux, porcelets, etc.

(Maison fondée en 1882)

En sacs de 5, 10, 25 et 50 kilogs.

A. PANCHAUD, Fabric. à VEVEY

En vente chez les principaux négociants, droguistes et grainiers

La Lactina suisse est le seul produit de ce genre, vendu sous le contrôle du Laboratoire fédéral. Les chimistes et les professeurs d'agriculture le recommandent tout particulièrement comme remplaçant avec économie le lait pour l'élevage du jeune bétail.

Se méfier des produits étrangers qui essaient de bénéficier de la bonne renommée de la **Lactina suisse** et sont vendus au public sans contrôle et **sans garanties.**

Salon de Coiffure spéciale pour Dames

Ouvrages en cheveux en tous genres. Teinture de Cheveux. Grand choix en Tresses et Branches de cheveux. Peignes, Brosses à cheveux, à dents, etc. etc.

Grand choix en Parfumerie et Savons de Toilette. Articles de Toilettes, à des prix défiant toute concurrence.

Installation dernière création

Séchoir électrique. Schampooing.

Service soigné. Prix modérés.

SPÉCIALITÉ

Traitement des maladies du cuir chevelu

Succès garanti. Guérison assurée d'avance

Se recommande: **Marie Tobler,** *coiffeuse*

« au Figaro »

Rue de l'Avençon, BEX

Beau choix de **Pousssettes** modèle 1905 de **18 à 70 fr.**

Dépôt de fers à I pour constructions

Grillages galvanisés en toutes dimensions

Chez J. VEUTHEY, Martigny

Magasin de Meubles

AIGLE — RUE DU COLLÈGE — AIGLE

Grand choix de meubles tels que: Canapés, divans, divans-lits, lits noyer, lits sapin, lits fer, lavabos, commodes, tables de nuit, chaises de Vienne chaises de paille, etc.

Immense choix en linoléums, descentes de lits et couverture de laine Choix de glaces en tous genres. Bel assortiment en crin animal et végétal à des prix défiant toute concurrence.

Réparations de meubles, sommiers et matelas

Ouvrage prompt et soigné. — Prix très modérés

SE RECOMMANDE :

Louis BRUCHSEL, tapissier

MEUBLES

Pour 190 fr.

UN AMEUBLEMENT
1 lit bois 2 places
1 sommier
1 matelas végétal
1 table de nuit
1 canapé
1 commode
1 table ronde
3 chaises
1 glace

Pour 64 fr.

CHAMBRE A COUCHER
1 lit 1 place
1 sommier
1 matelas végétal
1 table de nuit
1 table
1 chaise
1 glace
1 descente de lit

Pour 65 fr.

MEUBLES POUR CUISINE
1 buffet de cuisine, vitré
1 table
3 tabourets

Pour 70 fr., Canapé Louis XV, bien rembouré, joli damas — Pour 35 et 40 fr., Fauteuil Voltaire — Pour 20 et 25 fr., Joli Prie-Dieu — Pour 6 à 10 fr., une jolie Etagère bois dur.

ROUILLER, Fabrique de meubles

Collonges, (Valais)

Insérez toutes vos Annonces

dans le

NOUVELLISTE VALAISAN

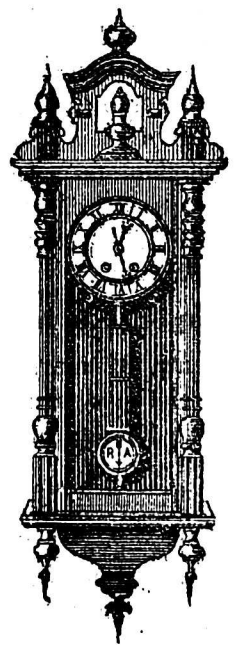

Régulateurs

à 35 fr.

payable 3 fr. par mois

Ecrire sous M. A. 40

Poste restante

Lausanne

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie

Paul ROY

MONTHEY

Omega **Zénith**

Le magasin le mieux assorti et vendant le meilleur marché. Tout achat est garanti sur facture: *Machine à coudre. Vélocipèdes.*

Vente par à compte au personnes solvables.

Réparations en tous genres, soignées et garanties

Sur demande on envoie à choix.

Alliance massive 18 carrats

Horlogerie. --- Bijouterie

Orféverie

Le Magasin de **F. FONTANAZ-RUCHET, rue de l'Avançon, à Bex,** est très bien assorti dans tous ces articles :

Pendules, montres, réveil-matin, chaînes en tous genres.

Bijouterie or et argent.

Orféverie argent, et métal argenté, plateaux, cafetière, théière, couverts, couteaux, cuillers à café, etc à des prix très avantageux.

Pendules et régulateurs électriques pouvant marcher longtemps sans aucuns soins.

A louer

Jolie chambre indépendante, meublée ou non meublée, pour personne tranquille. S'adresser au Journal.

VINS

Excellents vins rouges et blancs à des prix très réduits, par fûts de 100 litres et au dessus.

Demander échantillons gratis et franco à

Adrien Pignat Vouvry

(*Même adresse.*) Malaga, Marsala, Madère à des conditions extrêmement avantageuses.

Rabais par quantités.

COCOSSE

excellente graisse alimentaire

5 kg.	joli seau compris,	Fr. 6.50
10	„ „ „	„ 12.50
10	„ Saindoux pur lard	„ 12.—
10	Fromage maigre Fr. 6	„ 8.—
10	» d'Emmenthal	„ 16.—
10	„ Oignons nouveaux	„ 3.90
10	„ Pruneaux Fr. 2.70	„ 3.—
10	„ *Raisins secs*, Fr. 4	„ 4.80
10	„ „ Dénia	„ 6.75
10	„ Poires sèches Fr. 4.30 5.60	„ 6.50
10	„ Châtaignes sèches	„ 3.10
10	„ Pois j. fr. 3.40 verts	„ 4.50
10	„ Gruau d'avoine	„ 4.20
10	„ Farine de Corbeil	„ 3.40
10	„ Macaronis, nouilles	„ 4.50
Salami, extrafin, le kg.		„ 2.50
Huile d'olives pure	„	„ 1.85
Sardines ou Thon 10 b.	„	3.30

En vente déjà à partir de 5 kg.

„Import" Boswil

Franco ins haus

und 50 Cigarren zu je 5 kg gratis

5 kg	Tabak feinschnitt	2.20 u. 2.80
5	„ Blattabak	3.95 u. 4.20
5	„ Blattabak Ia	4.80 u. 5.20
5	„ Cig. Abschnit	6.50

Garantie Zurückame

Winiger Fabriklager, Gossau, St-Gall

CAVE

On demande à louer de suite une bonne petie cave. S'adresser à l'*Ecu du Valais.*

Vins français naturel

Rendu franco gare dans toute la Suisse, *Fût perdu* de fr. 80 à fr. 95 la pièce de 228 litres. Payable à 90 jours net.

Ecrire sous E. R. 12 poste restante Lausanne

Pharmacie Louis Rey

St-Maurice

Huile de foie de morue de Norvège Ire qualité 2,50 le litre.

Essence de Salspareille concentrée iodurée du Docteur Schmidt. Puissant dépuratif. Souverain dans toute les affections du sang 2 fr. le flacon.

Tisane des Franciscains.

Purgatif et dépuratif 1 fr. la boîte.

PRIX UNIQUE. --- LIVRES D'OCCASION

Les deux Gosses, par Decourcelle, 3 vol. illus. reliés **fr. 21,50**

Les cloches de Cornevilles, par Taillebourg, 1 vol. illustré reliure en cuir, **fr. 8.50.**

Addrich, ou la guerre des paysans. 1 vol. illustré, reliure de luxe **fr. 8.50.**

Dictionnaire scientifique, par L. Figuier, 10 vol. illus. reliure cuir soignée **fr. 8** le volume payable 5 fr. par mois pour cet ouvrage.

Album panorama suisse, richement illustré, vues de toute la Suisse, reliure de luxe, **fr. 12.75.**

Quo Vadis, illustré par Henry Sienkiewicz, **fr. 5 —**

La Fille maudite, par Emile Richebourg, **fr. 5 —**

Tous ces livres, tous à la moitié du prix de leur valeur, en vente à la

Librairie Ed. MEISTER, Bex

Tiens ! Je voudrais bien faire exécuter des travaux de Ferblanterie, Couverture, Appareillage et Chaudronnerie, à qui faut il m'adresser ? A

Joseph Duroux-Juilland

Ferblantier à St-Maurice

nouvellement installé qui exécutera ces travaux à des prix favorables.